

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 21 SEPTEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-et-un septembre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté de communes, 12 place de Jaca à Oloron Sainte-Marie (64400) sous la présidence de Bernard UTHURRY,

Date de convocation : vendredi 15 septembre 2023,
Secrétaire de séance : Anne BARBET

Etaient présents 48 titulaires, 1 suppléant, 5 conseillers ayant donné pouvoir, le quorum étant ainsi atteint,

Présents : Dany BARRAUD, André BERNOS, Jean-Claude COSTE, Pierre CASABONNE, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Françoise ASSAD, Fabienne TOUVARD, Jean CASABONNE, Sylvie BETAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alexandre LEHMANN, Claude LACOUR, Jean SARASOLA, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Claude BERNIARD, Laurent KELLER, Christine CABON, Bernard AURISSET, Marthe CLOT, Jean-Luc ESTOURNÈS, Marc OXIBAR, Anne BARBET, Marie-Lyse BISTUÉ, Sami BOURI, Emmanuelle GRACIA, André LABARTHE, Daniel LACRAMPE, Flora LAPERNE, Stéphane LARTIGUE, Chantal LECOMTE, Jean-Paul PORTESSÉNY, Dominique QUEHEILLE, Brigitte ROSSI, Anne SAOUTER, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Muriel BIOT, Alain QUINTANA, Elisabeth MIQUEU, Marie-Annie FOURNIER, Aurore GUEBARA, Louis BENOIT, Bruno JUNGALAS, Martine MIRANDE,

Suppléants : Jean-Francois CAZAUX suppléant de Etienne SERNA

Pouvoirs : Jean-Jacques BORDENAVE à Françoise ASSAD, Jean CONTOU-CARRÈRE à Anne BARBET, Frédéric LOUSTAU à Marie-Lyse BISTUÉ, Patrick MAILLET à Flora LAPERNE, Philippe GARROTE à Dominique QUEHEILLE,

Absents : David MIRANDE, Marie-Pierre CASTAINGS, Philippe VIGNEAU, Ophélie ESCOT, Alain CAMSUSOU, Philippe SANSAMAT, Philippe PECAUT, Michel CONTOU-CARRÈRE, Jean-Michel IDOPE, Cédric PUCHEU, Michèle CAZADOUMECQ, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Patrick DRILHOLE, Gérard LEPRETRE, Fabienne MENE-SAFFRANE, Laurence DUPRIEZ, Nathalie PASTOR, Christophe GUERY, Jacques MARQUÈZE,

RAPPORT N° 230921-23-MOB
AIDE FINANCIERE AUX TRANSPORTS DES FESTIVALIERS – FESTIVAL D'ARETTE 2023

La première édition du Festival d'Arette se déroulera du vendredi 29 septembre au dimanche 1^{er} octobre 2023.

Trois acteurs, Wombat 64, PicNic et EAHB+, se sont fédérés avec le soutien de la commune d'Arette, autour de ce projet de festival avec pour axes directeurs :

- Soutenir et développer la création artistique locale en faisant une place significative aux artistes locaux dans la programmation.
- Favoriser le lien social et intergénérationnel par le biais d'actions de médiation culturelle et d'insertion facilitant également la participation habitante.
- Mettre en valeur le patrimoine local tout en œuvrant à la patrimonialisation des cultures et bonnes pratiques émergentes sur le territoire.
- Permettre, autant que possible, l'accessibilité (financière, physique, intellectuelle) au plus grand nombre, et mettre en place des outils de lutte contre toute forme de discrimination ou harcèlement.
- Porter une attention particulière à l'impact sur l'environnement de l'organisation d'un tel événement.

Sur ce dernier point, Monsieur Ludovic LEZIN (WOMBAT64) a sollicité la collectivité, début juin, pour étudier la possibilité de mise en place de Navettes entre la Gare d'Oloron Sainte-Marie et le site de la Mouline avec un ramassage sur les communes traversées.

Une première entrevue a permis d'identifier les besoins d'aller-retour. Sur les 3 journées, 7 trajets ont été définis.

A ce titre, les Transports du Piémonts Oloronais ont été missionnés pour la mise à disposition d'un véhicule de 22 places ou de 59 places.

Il est donc proposé une aide financière à hauteur de 50% plafonné à 400€ pour un bus de 22 places et 500€ pour un bus de 59 places.

Ces conditions seront intégrées dans la convention jointe en annexe du présent rapport.

Cette action s'inscrit pleinement dans la politique de la stratégie mobilité en intégrant le volet environnemental, social et culturel au même titre que le principe de « Navette en fête ».

Où cet exposé

Le Conseil Communautaire, par 46 voix pour, par 3 voix contre (J. CAZAURANG, J. CASABONNE et B. AURISSET) et par 5 abstentions/nul/blanc/non-participation (A. BERNOS, C. CABON, L. KELLER, M-A. FOURNIER et J. LABORDE),

- ADOPTE le présent rapport,
- SOUTIENT financièrement le transport des festivaliers,
- AFFECTE la dépense de fonctionnement sur le budget annexe Mobilité – exercices 2023 – en section de fonctionnement - chapitre 011,
- AUTORISE le Président à signer la convention.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 21 septembre 2023
Pour extrait certifié conforme

Suivent les signatures

La secrétaire de séance

Le Président

Signé AB

Signé BU

Anne BARBET

Bernard UTHURRY